

Consommation énergétique: quand le contrôle dépasse les bornes



Tous fichés, tous fliqués - CEPAG, Namur
18 mars 2016

LE RWADE

Objectif :

- Défendre un droit d'accès durable à l'énergie pour tous
Chaque citoyen belge devrait jouir d'un droit à une vie digne et à un logement décent - un bien pas comme les autres !
- Croiser les enjeux sociaux et environnementaux

Membres:

- ▶ Des organisations : FGTB, CSC, MOC, Equipes populaires, Inter Environnement Wallonie, Fédération des Services Sociaux, Solidarités nouvelles, Empreintes, Revert, RWLP, Réseau IDée, Miroir Vagabond
- ▶ Des partenaires : Droits quotidiens, la Maison de l'Habitat durable, VSZ, l'AB-Réoc, l'ULB, EAPN, etc.

LE RWADE - Les missions

- ▶ Veiller à la bonne application du cadre législatif, particulièrement en ce qui concerne les missions de service public ;
- ▶ Structurer et faire entendre l'avis et les préoccupations du citoyen et du monde associatif et syndical ;
- ▶ Veiller à la participation des consommateurs dans la mise en œuvre et dans l'évaluation des politiques énergétiques;
- ▶ En tant qu'interlocuteur reconnu, assurer du lien entre les citoyens et les représentants politiques et alimenter les pouvoirs publics ;
- ▶ Informer le grand public autour des enjeux énergétiques.

Deux axes de travail en interaction

- ▶ Un axe « de terrain » : formations, animations, création d'outils, etc.



- ▶ Un axe « politique » : construction de revendications et représentation des consommateurs résidentiels.

Energie Info Wallonie



- ▶ Le RWADE et Droits quotidiens
- ▶ Un service pour les intermédiaires sociaux et les citoyens:
 - ▶ Des formations et animations
 - ▶ Des fiches pédagogiques, des courriers types
 - ▶ Des outils d'animation (Energic' à brac)
 - ▶ Un site Internet : www.energieinfowallonie.be
 - ▶ Une permanence téléphonique : 081 390 626
 - ▶ Des permanences décentralisées à la demande
 - ▶ Un réseau d'échanges
 - ▶ Une analyse de la jurisprudence
 - ▶ Etc.



énergie info
wallonie
éclairez vos droits !



Éclairez vos droits !

BESOIN D'AIDE ?
081 390 626



MARCHÉ DE L'ÉNERGIE

CHANGER DE FOURNISSEUR

CONTRAT ET FACTURE

DÉMÉNAGEMENT

MESURES SOCIALES

DIFFICULTÉS DE PAIEMENT

PLAINTES

LOGEMENT

Énergie Info Wallonie

Service d'appui associatif à destination des intermédiaires sociaux et citoyens consommateurs wallons, notre mission est de vous soutenir et de vous informer sur toute difficulté ou question liée à l'accès à l'énergie.

ATTENTION! Pour toute question concernant les économies d'énergie ou les primes, contactez les **GUICHETS DE L'ENERGIE**.

☛ Ce site d'information vous propose :

- ☛ Des fiches d'informations et schémas explicatifs sur des matières liées à l'énergie ;
- ☛ Des courriers types et formulaires pour vous aider dans vos démarches ;
- ☛ Un service à contacter pour toutes vos questions en matière d'accès à l'énergie.

EN SAVOIR PLUS SUR NOS SERVICES ?



Rechercher



Une action récente : la campagne autocollants « Stop démarchage »



- Un autocollant pour dire aux démarcheurs que vous n'êtes pas intéressés
- Importance de comparer les tarifs via un outil indépendant (ex: simulateur tarifaire de la CWaPE)
- Importance de porter plainte si des abus sont constatés
- Un objectif politique à moyen terme : interdire le démarchage

Evolution des prix de l'électricité depuis décembre 2006 selon la consommation

	Da (600 kWh)	Db (1200 kWh)	Dc (1600 kWh Hp - 1900 kWh Hc)	Dc1 (3500 kWh)	Dd (3600 kWh Hp - 3900 kWh Hc)	De (3600 kWh Hp - 3900 kWh Hc - 12500 kWh excl. nuit)
Moyenne année 2012	+73%	+49%	+36%	+30%	+28%	+43%
Moyenne année 2013	+73%	+49%	+39%	+32%	+33%	+56%
Mars 2014	+66%	+45%	+37%	+30%	+33%	+56%
Décembre 2014	+45%	+27%	+20%	+13%	+15%	+36%
Juin 2015	+50%	+32%	+25%	+19%	+21%	+47%
Décembre 2015	+69%	+48%	+40%	+33%	+35%	+64%

Tableau 3 : Pourcentages d'augmentation de la facture totale annuelle de la moyenne pondérée par GRD des fournisseurs désignés par rapport à décembre 2006

La précarité énergétique

- ▶ Etre en situation de précarité énergétique, c'est être en situation de risque face à ses besoins d'énergie
- ▶ La précarité énergétique recouvre plusieurs dimensions : le revenu, la qualité du logement, la santé, etc.
- ▶ Une définition parmi d'autres : « est en situation de précarité énergétique un ménage qui dépense au moins 10% de son revenu aux dépenses d'énergie ». Mais manque de finesse.

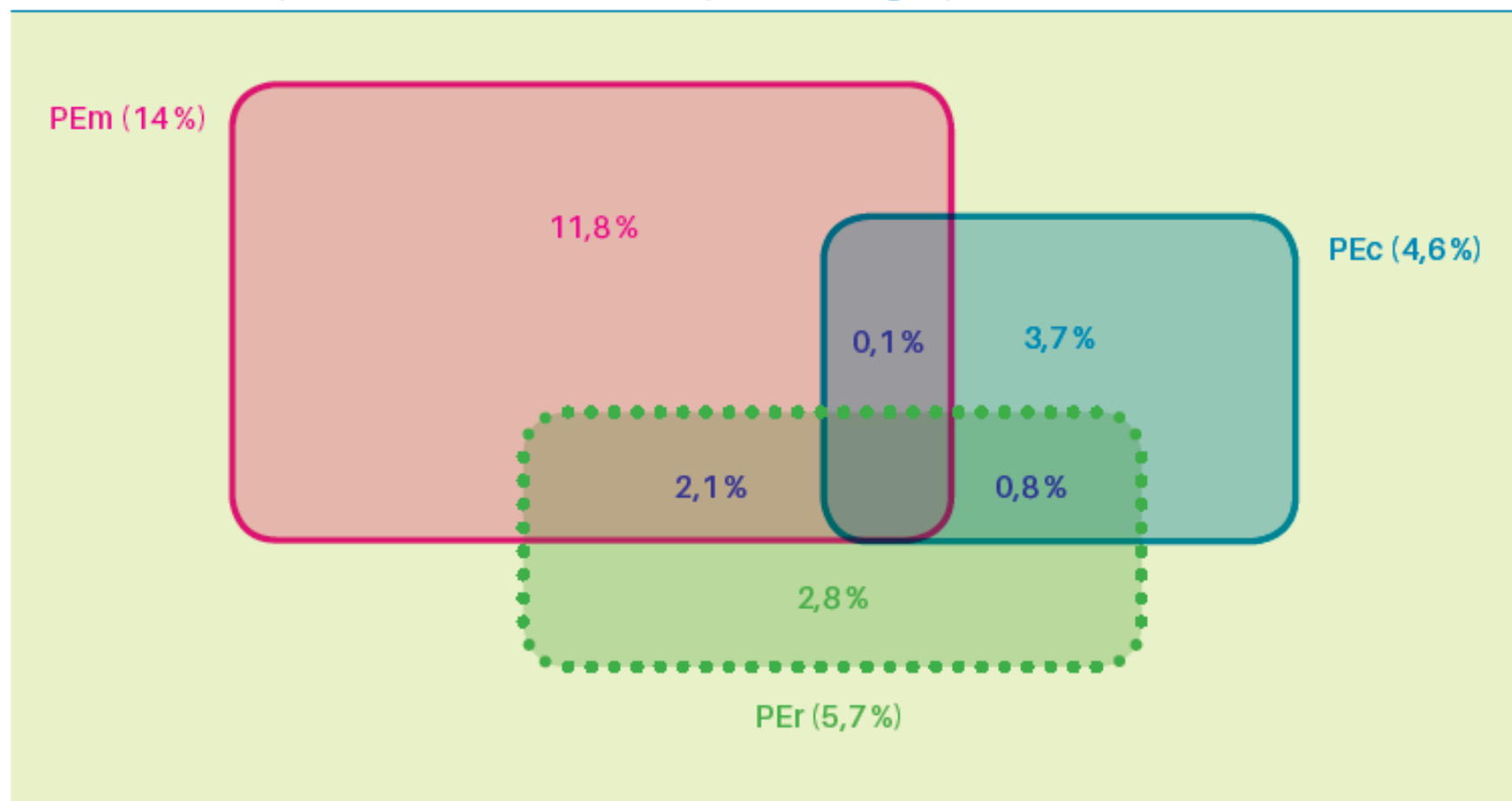
Le baromètre de la Plateforme de lutte contre la précarité énergétique

3 formes de précarité énergétique :

- La précarité énergétique mesurée : concerne des ménages qui consacrent une part trop importante de leurs revenus aux dépenses énergétiques (Pem)
- La précarité énergétique cachée: concerne des ménages qui sont contraints de restreindre leur consommation (Pec)
- La précarité énergétique ressentie : concerne des ménages qui ont le sentiment d'être en difficulté face au coût de l'énergie - indicateur déclaratif (Per)

Le baromètre de la Plateforme de lutte contre la précarité énergétique

Illustration 7 - Recouvrements entre les trois formes de précarité énergétique (2013)



Le baromètre de la Plateforme de lutte contre la précarité énergétique

- ▶ En Wallonie:

Pem : 19,1%, Pec : 3,1%, Per : 7,4%

- ▶ A Bruxelles :

Pem : 15,5%, Pec : 11,1%, Per : 10,2%

- ▶ Evaluation d'un facteur de profondeur de la précarité énergétique (monétaire) pour la Wallonie

- ▶ Pem: 63,8 euros / mois

- ▶ Pec: 95, 1 euros / mois

Le baromètre de la Plateforme de lutte contre la précarité énergétique

Des publics particulièrement touchés :

- ▶ Les locataires
- ▶ Les ménages isolés
- ▶ Les familles monoparentales
- ▶ Les plus âgés isolés

La détection de la fraude sociale via les données énergétiques ?

Le projet

- ▶ Imposer aux gestionnaires de réseau (gaz, eau, électricité) la transmission automatique des données de consommation « divergentes » vers la Banque-Carrefour
- ▶ La Banque Carrefour compare ensuite ces données avec celles reçues par les institutions sociales (ONEM, Famifed, INAMI)
- ▶ La Banque Carrefour transmet ensuite ces données aux inspecteurs sociaux pour lutter contre la fraude au domicile

La détection de la fraude sociale via les données énergétiques ?

Des données « divergentes » ?

- ▶ Seuil choisi : quand la facture énergétique est situé soit 80% au dessus, soit 80% en dessous « d'une consommation moyenne en fonction de la composition de ménage officiellement communiquée ».
- ▶ Moyenne ou médiane ?
- ▶ Combien de ménages concernés ? Audition François Grévisse, FdSS : 400.000 ménages en Belgique ! 50.000 chômeurs et bénéficiaires du RIS
- ▶ Fondation Roi Baudoin : Précarité énergétique cachée 4,6% des ménages belges: 200.000 ménages

La détection de la fraude sociale via les données énergétiques ?

Des données « divergentes » ?

Quelques données :

- ▶ Ecart type des consommations par adulte : 50%
- ▶ Ecart type des consommations pour les ménages à faibles revenus: 60%
- ▶ « Impossible de définir la consommation type d'un belge moyen. Chaque client est différent » (SIBELGA)

Quelques échecs :

- ▶ La société de logement la Sambrienne sur les consommations d'eau : 10.000 logements, 255 ménages suspects, 13 « fraudeurs »
- ▶ La DIRL pour détecter les logements vides

La détection de la fraude sociale via les données énergétiques ?

Des données « divergentes » ?

La consommation énergétique dépendante de très nombreux facteurs:

- ▶ La taille du logement
- ▶ L'isolation
- ▶ Le statut d'occupation (les locataires occupent des logements plus énergivores)
- ▶ La présence dans le logement,
- ▶ Le nombre et la qualité des équipements (cuisinière électrique, chauffage d'appoint, réfrigérateur énergivore, etc.)
- ▶ Les habitudes, les besoins...et les privations !

La détection de la fraude sociale via les données énergétiques ?

Le respect de la vie privée ?

- Le principe de proportionnalité
- Le principe de nécessité : pourquoi automatisation ?
- Les GRD vont envoyer les données à la Banque-Carrefour mais n'en recevront soi-disant pas. Comment vont-ils pouvoir juger d'une consommation en fonction de la composition de ménage ?
- Comment empêcher le datamining permanent de certains allocataires ?
Suspicion permanente de fraude pour un nombre considérable de personnes
- **Transmission automatique : pas pour confirmer une fraude mais bien pour « déclencher » l'alerte**

La détection de la fraude sociale via les données énergétiques ?

Inégalité de traitement

- ▶ Quid des entreprises fictives ?
- ▶ Quid de la fraude fiscale ?
- ▶ Enquête SPP intégration sociale, 2014 : la fraude sociale ne concerne qu'une très faible minorité : 1,67% des chômeurs complets indemnisés, 4,14% des RIS, 4,47% pour l'aide sociale équivalente et 1,69% pour l'aide médicale des CPAS.

Conclusion : un projet injuste, irréaliste et illégal !

- Suspicion/criminalisation des allocataires sociaux
 - Les personnes en situation de précarité énergétique déjà en situation de stress, à l'inconfort, à la dépression, à l'isolement social (impossibilité d'inviter à la maison), etc.
 - Emergence d'une norme de consommation, du « bon » Vs. Du « mauvais » consommateur
 - « Fraude sociale » ou débrouille dans un système injuste ?
- A la place, deux enjeux fondamentaux laissé de coté : l'individualisation des droits et la lutte contre la fraude sociale

Les compteurs intelligents ou la dictature de la technocrates !

- ▶ Pas de débat - On se limite aux considérations techniques
 - ▶ Des avantages annoncés mais discutables
 - ▶ Autour des possibles économies d'énergie
 - ▶ Autour des possibles économies financières pour les GRD (notamment au vu du coût des compteurs à budget)
 - ▶ Autour du possible « déplacement de la consommation » en fonction de la production d'énergie en vue de permettre le développement du renouvelable
 - ▶ Un autre argument : there is no alternative !
- Très peu d'objectivation et de regard critique

Les compteurs intelligents ou la dictature de la technocrates !

Et la vie privée dans tout ça ?

- ▶ Possible information sur votre consommation $\frac{1}{4}$ d'heure par $\frac{1}{4}$ d'heure → récolte d'informations sur les habitudes de vie et les équipements
- ▶ Hackage des données / cyber criminalité : quelles risques ?
- ▶ Utilisation de ces données à des fins commerciales
- ▶ Utilisation de ces données par les pouvoirs publics
- ▶ Une balise: la possibilité de refuser le transfert de ces données (à part une fois par an) - mais avec quel impact ?
 - ▶ Prix
 - ▶ Démarchage

Les compteurs intelligents ou la dictature de la technocrates !

Où en est on aujourd'hui en Wallonie ?

- ▶ Evaluation négative pour le déploiement massif à l'horizon 2020 (demandée par l'UE)
- ▶ Mais un projet de déploiement avance pour 2019 (sur 15 ans)
- ▶ Pas de décision politique nécessaire : une conséquence de la libéralisation. Le régulateur approuve les plans d'investissement et les tarifs des GRD

Les revendications du RWADE

- ▶ L'amélioration de la performance énergétique des logements
- ▶ Le renforcement de la protection des consommateurs
- ▶ La suppression des compteurs à budget (quid compteurs intelligents ?)
- ▶ La représentation des consommateurs
- ▶ Une tarification juste et solidaire

Merci pour votre attention !

Réseau wallon pour l'accès durable à l'énergie
(RWADE)

Rue du Lombard 8, boîte 2
5000 Namur



aurelie.ciuti@rwade.be

081 71 13 71